

Interpellation de M. Wyngaard : Installation d'une piste cyclable séparée ou d'une piste cyclable marquée sur l'avenue Winston Churchill.

M. Wyngaard rappelle qu'il y a environ un an et demi, il était intervenu au Conseil communal pour plaider en faveur de l'installation d'une piste cyclable séparée, ou à tout le moins marquée, sur l'avenue Winston Churchill.

L'engouement pour le vélo, dont la pratique s'est intensifiée en Région bruxelloise, s'avère bénéfique pour la santé, la qualité de l'air, la réduction des nuisances sonores, nonobstant le caractère peu coûteux de ce mode de déplacement.

M. Wyngaard constate le développement d'éléments nouveaux depuis sa dernière intervention sur ce sujet : le Bypad a été adopté, Mme Ledan s'est prononcée en faveur de l'installation d'une piste cyclable au parc de Wolvendael, M. Hublet a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'avancer en ce domaine, de nombreux habitants ont pris la parole lors des soirées de rencontres citoyennes pour réclamer des aménagements propices à la mobilité douce.

Vu que l'avenue Albert dispose déjà d'une piste cyclable marquée, l'installation d'un tel dispositif sur l'avenue Winston Churchill permettrait d'assurer la jonction entre l'avenue Albert et le campus de l'ULB grâce à un parcours sur terrain plat qui est loin d'exiger d'importants efforts physiques de la part des usagers.

Etant donné que l'avenue Winston Churchill est une artère régionale, la commune d'Uccle n'est pas habilitée à prendre une décision seule mais rien n'empêche le Collège de se montrer proactif et d'insister auprès de Bruxelles-Mobilité pour que la situation se débloque.

Quelle est la position du Collège en ce domaine ? Le Collège est-il favorable à la mise en place d'une piste cyclable sur l'avenue Winston Churchill ? Dans l'affirmative, quelles initiatives compte-t-il prendre pour inciter Bruxelles-Mobilité à procéder à cet aménagement ?

M. l'Echevin Biermann répond que la responsabilité de ce dossier incombe surtout à la Région. Le Collège attend non seulement le lancement du projet de réaménagement de façade à façade promis par la Région sur l'avenue Winston Churchill mais aussi la délivrance du permis d'urbanisme pour les Itinéraires cyclables régionaux (ICR) qui passent juste à côté et traversent le rond-point.

M. l'Echevin Biermann rappelle aussi que des ICR et des pistes cyclables ont déjà été installées sur l'avenue Montjoie et l'avenue de Messidor.